

Des questions sur le denier ?

Combien donner ?

L'Eglise recommande à titre indicatif 1 à 2 % de ses revenus annuels ou **2 jours** de rémunération, mais chacun reste libre du choix du montant.

Comment faire un don en ligne ?

Pour faire un don ponctuel ou mettre en place un prélèvement, mensuel ou trimestriel :

www.diocese92.fr/donner



Comment faire un don par chèque ?

A l'ordre de « *Paroisse de Clamart* »

Adresse postale : 5 place Ferrari 92140 Clamart

Quelle déduction fiscale ?

66% du montant de votre don est déductible de votre impôt dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Par exemple, un don de 300 € ne vous coûte en réalité que 102 € après déduction fiscale.

Connaissez-vous le legs ?

Legs, donations, assurance-vie... il existe beaucoup d'autres manières d'aider la paroisse !

Réunion d'information : Vendredi 10 octobre 2025, 15h00, Centre Paroissial St Pierre-St Paul



VIE ÉCONOMIQUE 2024

Les chiffres clés de la paroisse

90 baptêmes

108 premières communions

64 confirmations

27 mariages préparés

93 cérémonies d'obsèques

125 enfants au catéchisme

93 jeunes à l'aumônerie Ôchâclap

50 groupes paroissiaux

Chaque jour, nos prêtres, notre diacre, nos laïcs salariés et nos nombreux bénévoles contribuent au service de la Mission !

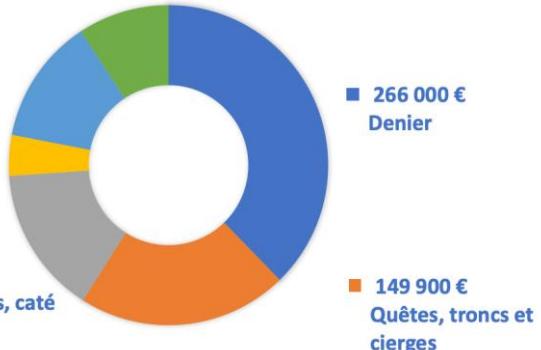
Ressources : 705 000 €

■ 65 100 €
Produits divers

■ 89 700 €
Loyers et mises à
disposition

■ 29 000 €
Journées d'amitié

■ 105 300 €
Actes cultuels, messes, caté



Denier 2024

515

donateurs
- 4% vs 2023

517 €

don moyen
+6% vs 2023

Dépenses : 701 000 €

■ 96 000 €
Charges diocésaines

■ 65 000 €
Fonctionnement

■ 16 000 €
Achats culte et caté

■ 48 000 €
Fluides

■ 33 000 €
Impôts et taxes



Compte-rendu financier 2024

La générosité des paroissiens s'est confirmée :

- Le denier, en hausse de +1%, reflète une augmentation du don moyen mais une baisse du nombre de donateurs.
- Les quêtes, troncs et cierges progressent de +17%.

Les autres ressources récurrentes sont en revanche stables ou en baisse :

- La contribution des Journées d'Amitié, des actes cultuels, des messes et la participation au caté sont stables.
- Les loyers et mises à dispositions diminuent de 7%.

Les charges de fonctionnement augmentent de 8% :

- Les salaires et traitements progressent de 9%, conséquence du renforcement de l'équipe de prêtres, du secrétariat et du caté.
- Les dépenses d'entretien des bâtiments et de gros travaux augmentent de 19%. La paroisse poursuit son plan de sécurisation et de remise en état des bâtiments les plus utilisés et plusieurs chantiers importants seront lancés en 2025 (crypte Saint Jo, pavillon rue du Guet, accès PMR, etc...)

Au final, l'exercice financier 2024 est à l'équilibre.

Valéry Gerfaud,
Économie paroissial
economie@clamart.catholique.fr